



## COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 12 SEPTEMBRE 2022

Ce CHSCT s'est tenu à Mulhouse en présentiel.

Le président a présenté les nouveaux membres : Mme SECLIER, assistante sociale, Mme VEBRET, assistante de prévention de la DDFIP et M. WINTREBERT, inspecteur santé sécurité au travail par intérim jusqu'au départ officiel à la retraite de l'ancien.

### **I) Approbation des procès-verbaux**

Comme FO l'a signalé à l'ensemble des membres avant la tenue de l'instance, l'ordre du jour ne précisait pas de quels PV il s'agissait et aucun document n'a été transmis dans les délais. FO a donc refusé de voter ce point qui n'était pas valablement présenté.

Si les autres OS ont toutes voté pour les PV du 01/10/2022 et du 21/02/2022, la CFTC et Solidaires ont confirmé, au cours de leurs liminaires respectives, que les documents n'avaient pas été transmis conformément au règlement intérieur.

### **II) Examen du DUERP et validation du PAP de la DRDDI**

Vous trouverez, en annexe 1, le PAP de la DRDDI.

Le CHSCT a émis l'avis motivé suivant :

«Le PAP issu du DUERP représente bien les doléances de ses agents.

Cependant les solutions apportées reposent souvent sur des apports en formations CHSCT et dotations diverses financées ou cofinancées par le CHSCT.

Cela ne permet pas de résoudre tous les risques encourus par les agents notamment en matière de R.P.S.

Constatant des situations récurrentes d'année en année, le CHSCT souhaite que l'administration accélère son engagement en matière d'amélioration des Conditions de Travail de ses agents tant sur le plan matériel qu'organisationnel en tenant compte de l'évolution actuelle en tous domaines.

Le CHSCT s'interroge sur la pérennité du soutien et de l'accompagnement de ses agents avec la disparition de l'instance. »

### **III) Point budgétaire : Nouvelles propositions de dépenses pour validation**

#### **1) DRDDI**

##### **a) Verrière Saint Louis Autoroute**

C'est un sujet que le secrétaire FO des douanes a suivi et fait avancer en sollicitant le chef de service, l'assistante de prévention et sa direction.

Les climatiseurs installés ont cramé et ne fonctionnent plus et les collègues subissent de fortes chaleurs allant jusqu'à 37 degrés.

La DRDDI est pleinement consciente du problème et de sa défaillance pour le remplacement des climatiseurs mais souhaite réellement une évolution/amélioration. Pour preuve, sur le devis de 15 279,60 € établi et présenté, elle demande au CHSCT de financer seulement 3 000 €.

FO a voté pour cette dépense, comme toutes les organisations.

##### **b) Film de protection solaire Bureau Pfastatt**

L'ISST a critiqué la pose de films et nous avons suivi sa position.

Les films peuvent résoudre ponctuellement les problèmes de chaleur mais sont également à l'origine d'un problème de luminosité.

FO a voté contre cette dépense comme Solidaires. La CGT, la CFDT et la CFTC se sont abstenus.

##### **c) Capteurs CO2**

Ces capteurs sont demandés pour deux bureaux : le premier est un bureau en open-space et le second est un bureau aveugle.

Le médecin de prévention est intervenu pour préciser que dans l'hypothèse où les capteurs seraient validés, il fallait être conscient que ce n'était que des instruments indicateurs et qu'en aucun cas ils ne devaient servir à appuyer une densification des occupations au prétexte que la qualité de l'air était correcte.

La CGT, Solidaires et la CFTC ont voté pour, la CFDT s'est abstenue.

Pour FO, qui a voté contre cette dépense, il est paradoxal pour une direction de valider une installation en open-space ou en bureau aveugle et de prétendre au financement CHSCT de ces capteurs au motif qu'il peut y avoir une dégradation de la qualité de l'air... A charge pour les directions de supporter les mesures ou outils de détection des risques, le CHSCT doit plutôt financer des mesures concrètes d'amélioration si le risque est avéré.

#### d) Sacs à dos

Il s'agit d'équiper les véhicules de services de sacs à dos pour ranger le matériel de premier secours. Cette dépense est validée à l'unanimité.

## 2) DDFIP

#### a) Soutien psychologique

Cette dépense consiste à valider des prestations déjà réalisées au bénéfice des collègues du SIE de Mulhouse et demandées par le CHSCT. Elle est validée à l'unanimité

#### b) Fourniture et pose d'un oculus SGC Altkirch

La porte permettant d'accéder au sous-sol donne directement sur les escaliers et ne permet pas de vérifier à l'ouverture si quelqu'un se trouve derrière et risque de chuter dans les escaliers.

Ce risque constaté lors d'une visite du CHSCT doit faire l'objet d'une mesure de prévention.

Cette dépense est validée à l'unanimité.

#### c) Bras articulés

Cet aménagement a été expérimenté dans les services et apporte une réelle amélioration des conditions de travail. A l'origine limitée aux services d'accueil ayant des surfaces de travail restreintes, elle a depuis été élargi à tous les postes mais, compte-tenu du stock, il ne pouvait être répondu favorablement qu'aux aménagements de postes recommandés par le médecin de prévention.

Cet achat de 30 bras permettra de satisfaire les agents demandeurs sans intervention du médecin.

Les organisations ont voté pour cette dépense à l'unanimité.

#### d) Climatiseurs

Actuellement, la DDFIP n'a plus que 4 climatiseurs en stock et souhaite l'augmenter pour parvenir à faire face aux épisodes de fortes chaleur de plus en plus nombreux.

Pour FO, compte-tenu des déménagements récents et à venir, et des négations de notre direction sur les mauvaises conditions thermiques des nouveaux sites, cette dépense n'a pas de sens.

Nous avons voté contre, la CGT et Solidaires également. La CFDT et la CFTC ont voté pour.

#### e) Fournitures et pose stores SGC Guebwiller

Le CHSCT a relevé le problème thermique du SGC de Guebwiller lors de sa visite et en a fait état dans son compte-rendu lors du dernier CHSCT. La présentation de ce devis découle de sa demande d'ailleurs.

Toutefois, FO a rappelé que ce risque avait été soulevé par les agents avant leur installation et que la direction n'avait rien entrepris. Pour l'anecdote, nous avons également rappelé que la direction avait trouvé des fonds propres pour financer des tableaux et des plantes dans le but de présenter de beaux locaux à notre directeur général adjoint lors de l'inauguration plutôt que de s'attaquer à ce problème.

La présentation de la dépense sans offrir un début de cofinancement est inacceptable.

La direction a souhaité substituer sa proposition par la prestation d'un expert chargé de se prononcer sur les conditions thermiques et les mesures envisageables.

L'ensemble des organisations a refusé de valider la dépense, les dires des agents et la visite du CHSCT étant suffisants pour acter du problème thermique. La direction a été invitée à reposer la dépense avec un cofinancement lors du prochain CHSCT.

#### f) Porte vitrée SGC Guebwiller

Le bureau destiné à l'accueil personnalisé des usagers est exigu et sans luminosité. Ce constat a été fait lors de la visite du CHSCT. La direction demande à ce dernier de financer une porte vitrée.

En soi, la demande est concevable, recevable. Toutefois, lors de la visite, le CHSCT a constaté et critiqué tout l'aménagement de l'accueil, à savoir ce bureau mais aussi tout le poste du collègue chargé de l'accueil généraliste.

En fait, tout est à revoir et quitte à faire un choix, FO privilégie l'aménagement du poste de travail pour lequel la direction ne propose rien à ce jour.

Nous avons voté contre, la CGT également. La CFTC et Solidaires ont voté pour et la CFDT s'est abstenu.

A situation d'égalité de vote, le président a tranché en faveur de la dépense.

#### g) Fourniture et pose vitrage sécurisé SGC Mulhouse

Actuellement, le service ne dispose que de deux vitrages posés sur des socles devant les postes des collègues mais pas sur l'intégralité de la banque d'accueil et le franchissement par une personne mal intentionnée est possible sans aucune difficulté.

FO a précisé que cette demande ne pouvait être dissociée d'un incident récent au cours duquel un usager avait menacé la responsable de l'accueil de revenir avec une arme.

Dès lors, malgré le déménagement de ce service à court terme connu, la sécurité devrait primer pour valider la dépense.

Néanmoins, il a aussi été rappelé que la direction avait choisi, suite à cet incident, de déployer un vigile pour une durée d'un mois et qu'elle avait aussi décidé depuis de mettre fin à ce déploiement.

Nous avons reconnu à FO une réelle difficulté de position... !

Les autres organisations aussi...

Nous avons opté pour des votes différents. Nous nous sommes abstenus, la CGT, Solidaires et la CFDT ont voté contre et la CFTC a voté pour.

FO a tenu à préciser dans une explication de vote que quel que soit le vote des organisations, nous nous étions tous rejoints sur le souci de la sécurité des agents, que nos différents votes ne devraient faire l'objet d'aucun jugement parce qu'il ne doit être interprété qu'à la lumière de l'incohérence de la direction, première garante de la sécurité des agents.

#### h) Rafraîchisseurs d'air

Toujours dans le contexte d'augmentation des chaleurs, la direction, en plus des climatiseurs, a souhaité se doter d'un stock de rafraîchisseurs d'air.

Pour FO, la position est similaire à celle pour les climatiseurs, voire plus prononcées quand on rappelle qu'en période COVID, les rafraîchisseurs ont été interdits, que leur efficacité est relative selon les modèles et surtout que dans les futures cités (sites énumérées par la direction comme bénéficiaires), il n'y aurait pas assez de prises.

Nous avons voté contre. La CGT et la CFDT également. La CFTC et Solidaires ont voté pour.

#### i) Cloisons SGC Altkirch

Nous avons découvert en séance que les motifs de cette dépense n'étaient absolument pas liés à une amélioration des conditions de travail et l'avons à l'unanimité rejetée.

#### j) Revêtement de sol Colmar Bruat

Si toutes les organisations reconnaissent un problème de revêtement, il est aussi certain que ce n'est pas récent et que les services vont déménager dans environ 6 mois. Cette dépense apparaît donc comme inutile. Elle a été refusée à l'unanimité.

#### k) Banque d'accueil SGC Sigolsheim

La direction demande le financement de cet accueil pour répondre à la demande d'un agent.

Objectivement, toutes les conditions sont réunies pour valider, sauf que FO a rappelé que le service est installé depuis tout juste un an, que la direction n'a pas écouté ses agents lorsqu'ils s'exprimaient avant l'installation, la priorité étant donnée à la réalisation du NRP, et ce alors même que des financements dédiés étaient obtenus dans le cadre spécifique du NRP. Nous avons voté contre à l'unanimité.

### **IV) Point d'information : Bilan PAP 2021 (DDFIP)**

Vous trouverez, en annexe 2, ce bilan.

FO est intervenu pour faire remarquer l'absence des risques liés à l'environnement sonore et à l'utilisation des véhicules. Ces risques ont pourtant fait l'objet de signalement et respectivement de dépenses d'aménagement et de mesures de prévention par des formations et surtout ils perdureront à l'avenir, les open-space étant amenés à augmenter et les déplacements en véhicules restant indispensables pour certaines missions.

La direction a reconnu un oubli et s'est engagée pour maintenir la vigilance.

### **V) Présentation de la lettre de mission de l'assistante de prévention (DDFIP)**

Mme VEBRET remplace Mme BUCHON depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Elle est également la référente handicap.

## **VI) Point sur les fiches de signalement**

C'est la première fois depuis le début de l'année que les fiches de signalement DDFIP sont évoqués dans un CHSCT. Cela pourrait paraître choquant vu qu'il y a en a régulièrement et qu'elles sont déjà au nombre de 24. Pour autant, l'absence de discussion ne sous-entend pas une absence d'action de la part de la direction ni de suivi de la part des organisations syndicales. Les agents victimes sont accompagnés et écoutés tant pour la rédaction de lettre d'admonestation que pour celles de soutien. Certains dossiers sont toujours en attente mais parce qu'elles dépendent du national, tout a été fait au niveau local.

Ce point a été l'occasion de constater qu'il n'existait pas de fiche de signalement concernant l'incident du SGC Mulhouse évoqué au moment des votes des dépenses. Pourtant, il y a eu une menace de revenir avec une arme et un dépôt de plainte de la part du chef de service.

Si nous comprenons qu'un agent ne souhaite pas rédiger de fiche de signalement, FO a souhaité qu'une réflexion soit menée sur ce genre de situation grave. En effet, l'absence de fiche implique le défaut d'information de la centrale et donc de mesure de sa part. Quid si le risque se réalise ? Nous ne doutons pas de l'accompagnement réel que notre direction locale adoptera mais nous souhaitons que les faits soient officialisés pour les prévenir. A l'avenir, si un évènement similaire se produit, nous souhaitons que la direction prenne l'initiative de rédiger une fiche de signalement, à défaut les organisations syndicales le feront mais du temps aura été perdu.

## **VII) Point sur les accidents de services**

Pour les deux administrations, le nombre diminue et c'est une bonne chose. Tous les accidents ne peuvent pas être empêchés mais force est de constater que les mesures de formation mises en place par le CHSCT semblent porter leurs fruits, les accidents concernant uniquement des trajets ou des éléments extérieurs imprévisibles.

## **VIII) Point concernant la destruction du logement du concierge de Thann**

La direction nous a fait une présentation des événements. FO a profité de cette instance pour saluer la gestion de la direction. Alors que l'évènement s'est produit à 4h30 le lundi matin, la direction a réussi à contacter les collègues du SIP avant leur arrivée, pour les informer de la situation et de leur mise en télétravail ou ASA selon les cas. Elle s'est ensuite déplacée sur le site. Par ailleurs, dans sa communication rapide et complète auprès des agents ou des représentants du personnel, la direction a fait preuve d'une parfaite neutralité en ne commentant que les faits et en se souciant prioritairement de l'état de santé de tous les agents pour lesquels elle a rapidement activé et mis à disposition tous les acteurs de prévention. Elle a s'est enfin assurée de la sécurité du site avant d'autoriser les agents à revenir et d'ouvrir à nouveau aux usagers.

## **IX) Point sur les travaux des cités administratives (CHSCT informel et visites des syndicats)**

Ce point a été mis à l'ordre du jour suite à la tenue, le 4 juillet 2022, d'un CHSCT informel des cités administratives de Colmar et Mulhouse ainsi que des visites en juillet 2022 des chantiers des deux cités administratives par les représentants du personnel.

Il a tout d'abord été rappelé que ces réunions ont eu lieu avant l'installation des services de la DDFIP dans les bâtiments XBY.

Les questionnements ont porté sur trois points essentiels :

- l'accessibilité et le stationnement au sein des deux cités. La situation du stationnement à Colmar, déjà sous tension actuellement, a une nouvelle fois été évoquée. Concernant Mulhouse, suite à une demande de FO, la question de l'accessibilité piéton pour la cité et PMR pour le futur SGC sera réabordée avec la Préfecture ;
- les appareils électriques et notamment les cafetières, bouilloires et micro-ondes. La direction a totalement conscience des interrogations des agents, et s'est montrée à l'écoute en indiquant notamment que les cafetières seraient acceptées dans une certaine mesure.
- depuis l'installation en juillet de plusieurs services dans les bâtiments XBY, de nombreux problèmes ont été remontés tant aux organisations syndicales qu'à la direction, comme la visibilité directe sur les toilettes ou sur les services dotés uniquement de baies vitrées de plein pied mais surtout concernant la luminosité. Sur ce dernier point, le constat critique est partagé par tous, le médecin de prévention est intervenu pour confirmer la piètre installation et que si celle-ci répond aux normes du code de travail pour des espaces de circulation, elle n'est absolument pas satisfaisante pour des espaces de travail, d'autant plus en cas de travail sur écran. FO est intervenu pour interpeler la direction sur la nécessité de trouver une solution alternative avec la Préfecture, à défaut de quoi, chaque situation individuelle ferait l'objet d'une sollicitation du médecin de prévention et d'un aménagement de poste. Afin d'apporter des arguments

concrets, opposables à la Préfecture, le CHSCT ont l'intention de solliciter un expert ergonomiste et la direction a été invitée à chercher, trouver et présenter des devis pour le prochain CHSCT.

### **X) Programmation des prochaines réunions**

GT crédits : 07/11/2022 matin

Prochain CHS-CT : 07/11/2022 après-midi

GT DUERP/PAP DDFIP : à programmer

Visite SGC Sigolsheim : à programmer avec le chef de service

**Mathilde LANG (titulaire)**

**Christophe VOGEL (suppléant)**